

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE ET THÉÂTRE D'ALÈS

L'école municipale de Danse d'Alès qui accueille chaque année plus de 250 élèves est affiliée à la Fédération Française de Danse.

Un enseignement de qualité, dispensé par 5 professeurs diplômés permet de s'initier à la danse classique, au jazz, aux claquettes ou plus simplement, pour les adultes cherchant à entretenir leur forme, à des cours de gymnastique.

Pour élargir son offre en matière d'enseignement et être en adéquation avec la politique culturelle développée par la Ville d'Alès et la scène nationale Cratère théâtre, un cours d'Art dramatique est désormais proposé au sein de l'École de Danse et s'adresse à tous les passionnés à partir de 13 ans.

Un enseignement complet et structuré

L'enseignement de la danse dispensé par l'École est organisé à partir du schéma d'orientation de l'enseignement artistique (établi par le ministère de la Culture) par âge et niveau, dans les différentes disciplines proposées. Ainsi, chacun peut y trouver un espace d'expression. La formation des danseurs est globale. Elle comprend nécessairement :

- Un cours qui permet d'appréhender la maîtrise technique du mouvement dansé et l'aspect stylistique d'une discipline, danse classique, contemporaine ou jazz.
- Un atelier dans lequel la créativité de l'élève est mise en avant ainsi que celle du groupe.
- Une approche du patrimoine chorégraphique et des répertoires.

Le cursus des études s'organise en cycles. En fin de cycle un examen devant un jury valide le passage en cycle supérieur. Un parcours hors cursus est également proposé : il s'adresse aux adolescents débutants et adultes.

- Eveil (de 4 à 5 ans) : durée 2 ans
- Initiation (de 6 à 7 ans) : durée 2 ans
- Cycle I (de 8 à 11 ans) : durée moyenne 4 ans
- Cycle II (de 11 à 15 ans) : durée moyenne 4 ans
- Cycle III (dès 15 ans) : durée moyenne 5 ans
- Hors cursus (dès 14 ans) : durée minimum 3 ans

Des disciplines variées

- **Eveil** : il s'agit d'éveiller la curiosité et la sensibilité artistique, de développer la relation à l'espace, aux énergies et à la musicalité.
- **Initiation** : apprentissage des bases des différentes disciplines, développement de la créativité.
- **Classique** : acquisition du vocabulaire technique, maîtrise du mouvement et de l'interprétation.
- **Contemporain** : développement de la créativité, exploration de la diversité gestuelle et musicale, construction d'un langage corporel.
- **Jazz** : acquisition des techniques de la danse jazz, prise de conscience du rythme et de l'énergie.
- **Claquettes** : enseignement des pas de base, apprentissage progressif de la régularité et de la vitesse des frappes.
- **Pratique corporelle** : entretien du corps en douceur (étirements, abdominaux...)

Une association de parents d'élèves anime également l'École de danse et soutient des activités complémentaires à l'enseignement.

Une section d'Art dramatique

La formation d'Art dramatique s'envisage sous un double éclairage :

- Une approche globale de l'art dramatique
- Une formation d'acteur

Les motivations des élèves sont respectées. Tous les répertoires sont abordés : classique, contemporain.

L'enseignement dispensé dans l'école est organisé par cycles selon le schéma d'orientation pédagogique d'Art dramatique. Les changements de cycle sont validés à l'issue d'une évaluation devant un jury extérieur.

Initiation à partir de 13 ans

Cycle I à partir de 15 ans

Cycle II, accessible selon la progression de l'élève en cycle I

Un parcours hors cursus est proposé pour les adultes qui peuvent intégrer le cursus des cycles après évaluation.

Un atelier de création est ouvert aux élèves des cycle I et II et aux adultes. Une approche du patrimoine théâtral et du répertoire d'art dramatique est intégrée à l'enseignement.

Plus d'informations

Adresse

Conservatoire Maurice André

15 quai Boissier de Sauvages – BP 345

30100 Alès

Téléphone

04 66 52 22 53

Courriel

danse@ville-ales.fr